

La problématique relative aux données

Elvire Roblin

Contexte

Besoin de transformation des pratiques agricoles européennes pour répondre à 2 enjeux, et besoin de financer cette transformation avec un enjeu de rentabilité :

- Transformation des pratiques agricoles vers une agriculture durable (par exemple, adoption d'une meilleure gestion des ressources en eau).
- Enjeu 1: la protection de l'environnement (ex: secteur agricole représente 20% des émissions de gaz à effets de serre).
- Enjeu 2 : la souveraineté alimentaire, mis en lumière suite au conflit en Ukraine.
- Enjeu 3 : Mise en place d'un nouveau modèle économique vertueux pour financer la transition en maintenant une certaine rentabilité.

Le projet de la chaire FINAGRI (Financements alternatifs au secteur agricole) au sein de l'IAE Paris vise à identifier les bonnes pratiques agricoles et à faciliter l'accès au financement pour les exploitants :

- 2015-2022 : Première phase de travail avec l'INRAE pour identifier une méthodologie scientifique représentant les impacts sur différentes filières, différentes cultures, différents terroirs.
- Constitution de la structure FINAGREEN (2020) comme agence de labellisation/notation en continu de la manière dont on mesure les impacts environnementaux. Objectif de pallier à

l'absence de taxonomie européenne sur les pratiques agricoles durables pour orienter les investissements.

- 2022: Deuxième phase avec l'élaboration de formes innovantes d'actifs financiers représentant le capital naturel et valorisés à partir de données. Pour cette phase, cinq axes de travail associant exploitants agricoles, communauté scientifique et industrie financière sont mis en place afin de conceptualiser ce certificat de capital naturel. Mise en place de l'axe 4 : la problématique relative aux données.

- A terme, mise sur les marchés de ces certificats qui soutiennent le développement de pratiques agricoles vertueuses.

Notre proposition d'approche pour l'axe de recherche portant sur la problématique relative aux données se décline en 3 volets :

- Compréhension des besoins des différents acteurs.
- Identification des données existantes/potentielles et mise en place d'une architecture data harmonisée.
- Création d'une roadmap qui priorise les besoins et séquence le projet en phases de développement.
- Diagnostic sur 3 mois, du 8 janvier au 29 mars 2024 pour un montant total de 45 000 € HT (60

jours ouvrés avec un taux journalier moyen de 750 € HT). 2

Notre proposition pour l'axe de données se décline en 3 volets :

1. Compréhension des besoins des acteurs :

- Identification des besoins des acteurs (exploitants agricoles, scientifiques, acheteurs, juristes).
- Implications en termes de données (données nécessaires, liens entre les données).
- Priorisation des besoins.

2. Mise en place de bases de données :

- Identification des données disponibles.
- Compréhension des enjeux d'intégration et de maintenance.
- Réalisation d'une base de donnée test.

3. Roadmap de mise en oeuvre :

- Identification des chantiers prioritaires.
- Séquençage des chantiers dans le temps.
- Définition des ressources nécessaires (compétences, jours, hommes).

Compréhension des besoins des acteurs : liste préliminaire de questions :

Exploitants agricoles :

- Comment identifier les exploitants agricoles qui adhèrent au projet ?
- A quel niveau agréger les projets des agriculteurs ?
- Quels mode de financement mettre en place pour les exploitants agricoles ?
- Quelles sont les données que l'on peut collecter ? Quelles sont les données dues en fonction d'un cahier des charges au niveau des coopératives agricoles ?

Scientifiques :

- Quels sont les modèles et les projets sur lesquels ils travaillent ? Quelles données utilisent-ils ? Quelle plateforme de données/langage informatique utilisent ils ? Quelles sont les difficultés qu'ils ont rencontrées ?
- Quels sont les projets à venir ? A quel horizon ?
- Quels sont les modèles qu'ils veulent appliquer (label pour les exploitants agricoles ? Notations ?) et qu'est-ce que cela implique en termes de données en input ?
- Combien de personnes vont travailler sur les projets ? Dans combien de pays ? Qui doit avoir accès aux données ?

Acheteurs :

- Quels besoins selon le type d'acheteur (investisseurs/entreprises/gouvernements) ?
- Quel instrument financier utilisent les acheteurs pour allouer le capital et quelles sont les implications en termes de données ?
- L'investissement est-il incité par obligation légale ? Comment mesurer les rendements économiques ? Où en est l'état des réflexions à date sur les outils financiers ? Comment fonctionnent-ils ?
- Quel est le cadre réglementaire européen sur l'agriculture ? Est ce qu'il y a une logique similaire dans d'autres secteurs ?
- Quelle est la timeline pour les acheteurs ?

Juristes :

- Les données sont-elles conformes aux critères RGPD ?
- Quelle accessibilité peut-on accorder aux données ?
- Doit-on mettre en place des outils de sécurisation des données ?
- Dans quel but les données ont elles été collectées et est-il possible de les réutiliser ?
- Quelles caractéristiques doivent respecter les données ? Y a-t-il des durées légales de conservation de ces données ? Doivent-elles être anonymisées ?
- Est-il nécessaire de mettre en place des formulaire de consentement avec les exploitants agricoles ?

- Faut-il mettre en place une charte éthique?
- Quelle forme doit prendre le contrat d'échange de données?

Choix d'un outil de gestion des données (ex: REDCap).

Compréhension de l'existant en termes de données : 5 dimensions à étudier

1. Domaine :

Restriction à deux domaines prioritaires :

- Données associées à des indicateurs liées à la terre,
- Données relatives à l'eau (ex : base issue de la norme AQUO au Pays bas).

Couverture géographique des données (maille européenne).

2. Sources :

Données publiques (ANCHOR, IGN, FAO, données de la PAC).

Données du secteur agroalimentaire (ex: SODEBO).

Données liées à des études scientifiques (ex : Données de l'université WUR).

Données des exploitants agricoles (à définir).

3. Caractéristiques :

Données en temps réel ou données historiques?

Données satellitaires?

Données parcellaires?

Données météorologiques?

Propriétaire des données /Données en open source?

4. Critères :

Niveau de transparence des données?

Exigences sur les données?

Conformité RGPD?

Conflits d'intérêt potentiels?

Mise en place d'une charte éthique?

5. Harmonisation :

Mise en place de critères sur les données.

Analyse de la forme des données disponibles.